



Assemblée générale

Distr. générale
20 septembre 2006

Original : français

Soixante et unième session

Point 111 de l'ordre du jour provisoire*

Multilinguisme

Multilinguisme

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Présenté à la suite de la résolution 59/309 du 22 juin 2005, le rapport dresse un état global du multilinguisme au sein du Secrétariat.

Après avoir rappelé le statut des langues de travail et officielles de l'Organisation et le rôle du Coordonnateur des questions de multilinguisme, il aborde la communication interne, notamment par l'analyse des services de conférence et la question de l'interprétation des réunions officielles dans les différents centres de conférences. La communication au sein du personnel a pris un nouvel essor avec l'introduction d'une stratégie concertée, soutenue par iSeek, l'intranet du Secrétariat.

Différents médias favorisent la communication externe, particulièrement les vecteurs audiovisuels, radio et télévision, qui touchent de plus en plus de personnes, grâce à une diversité et une multiplicité des programmes soutenus par des partenariats; par la diversité de son contenu, le site Internet attire de nombreux visiteurs. Les centres d'information des Nations Unies jouent un rôle très important pour promouvoir la communication multilingue du Secrétariat, en permettant une diffusion efficace des documents de l'Organisation et une large dissémination de ses idéaux.

Les ressources humaines restent la clef de la réussite d'un multilinguisme efficace au sein du Secrétariat. Diverses mesures sont analysées dans ce document, notamment le programme d'enseignement des langues, la formation en général et le processus de recrutement au profit des opérations de maintien de la paix.

* A/61/150.



Enfin diverses recommandations sont formulées afin d'accroître l'équilibre entre les langues officielles au sein du Secrétariat, par exemple, la création d'un réseau d'agents de coordination sur le multilinguisme ou encore une politique de partenariats renforcée.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–6	3
II. Le statut des langues	7–9	4
III. La place du multilinguisme dans la communication des Nations Unies	10–70	4
A. Coordonnateur des questions de multilinguisme	10–13	4
B. Communication interne	14–28	5
1. Communication officielle avec et entre les États Membres	15–22	5
a) Services de conférence	15–20	5
b) Documentation officielle	21–22	6
2. Communication au sein du personnel dans les différents bureaux	23–26	7
3. Impact de la réforme informatique	27–28	7
C. Communication externe	29–51	7
1. Radio et télévision	30–33	8
2. Le site Internet des Nations Unies	34–42	9
3. Centres d'information des Nations Unies	43–49	14
4. Les programmes de visites guidées	50	15
D. Ressources humaines	51–69	16
1. Enseignement des langues	53–62	16
2. Les opérations de maintien de la paix	62–69	18
IV. Promotion et conservation des langues	70–74	19
V. Conclusions et recommandations	75–89	20

I. Introduction

1. Le présent rapport donne suite à la résolution 59/309 du 22 juin 2005, dans laquelle l'Assemblée générale priait le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante et unième session, un rapport d'ensemble sur l'application de ses résolutions relatives au multilinguisme, notamment sur les incidences de la résolution 59/309. L'Assemblée générale priait également le Secrétaire général de lui rendre compte des mesures que peuvent prendre les organismes internationaux des Nations Unies pour renforcer la défense, la promotion et la conservation de toutes les langues, en particulier les langues parlées par des personnes appartenant à des minorités linguistiques, ainsi que des langues menacées d'extinction.

2. Au cours de ses cinquante-sixième, cinquante-septième et cinquante-huitième sessions, l'Assemblée générale s'est aussi penchée sur des problèmes liés au multilinguisme, tant au niveau budgétaire (résolution 56/253), gestion des ressources humaines (57/305), plan des conférences (56/242, 57/283 B) et questions relatives à l'information (56/64, 57/130 B et 59/126 B). En outre, le Corps commun d'inspection a rendu une vaste étude sur le multilinguisme dans le système des Nations Unies (A/58/93). Sur la base de ces documents et d'une étude sur l'état de la question, il apparaît que le multilinguisme reste une priorité pour le Secrétariat, même s'il subsiste des difficultés techniques pour arriver à la parité entre les six langues officielles de l'Organisation. Le présent rapport a été rédigé en français comme un signe de cette volonté de promouvoir le multilinguisme.

3. Facteur essentiel d'une communication harmonieuse entre les peuples, le multilinguisme revêt une importance toute particulière pour l'Organisation des Nations Unies. Favorisant la tolérance, il assure aussi une participation effective et accrue de tous au processus de travail de l'Organisation, ainsi qu'une efficacité plus grande, de meilleurs résultats et une plus grande implication. Le multilinguisme doit être préservé et encouragé par différentes actions au sein du système des Nations Unies, dans un esprit de partage et de communication.

4. L'équilibre entre les six langues officielles – anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe, l'anglais et le français servant aux échanges professionnels journaliers, – a été un souci constant de tous les Secrétaire généraux. De nombreuses actions ont été entreprises, depuis 1946 jusqu'à ce jour, pour promouvoir l'utilisation des langues officielles afin que les Nations Unies, leurs buts et leurs actions soient compris par le public le plus large possible.

5. Le multilinguisme revêt plusieurs aspects qu'il convient d'analyser de façon séparée afin de percevoir une image plus globale de ce phénomène et de son importance dans le travail et les buts de l'Organisation.

6. Des propositions concrètes et pragmatiques sont également présentées dans ce rapport afin de favoriser encore la dimension multilingue dans le travail de l'Organisation et d'inscrire cette problématique dans le processus de réforme en profondeur qui est actuellement en cours au sein des Nations Unies

II. Le statut des langues

7. L'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe sont les six langues officielles des Nations Unies. L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat des Nations Unies (résolution 2 (I) du 1^{er} février 1946).

8. Dans les commissions régionales, la répartition des langues de travail se fait différemment, suivant la localisation des bureaux et autres commissions. Ainsi, la Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale travaillent en anglais, arabe et français; l'anglais, le français et le russe sont utilisés à la Commission économique pour l'Europe. L'anglais, l'espagnol, le français et le portugais sont les langues officielles de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (art. 44 du Règlement intérieur). L'anglais, le chinois, le français et le russe sont les langues de travail de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

9. Enfin, l'Organisation des Nations Unies, pour disséminer le plus largement ses idées et idéaux, se doit de communiquer dans un grand nombre de langues, outre les langues de travail et des langues officielles.

III. La place du multilinguisme dans la communication des Nations Unies

A. Coordonnateur des questions de multilinguisme

10. Par sa résolution 54/64 du 6 décembre 1999, l'Assemblée générale demandait au Secrétaire général de désigner, parmi les fonctionnaires de haut niveau du Secrétariat, un coordonnateur des questions de multilinguisme pour l'ensemble du Secrétariat. Cet acte majeur témoigne de l'importance apportée par le Secrétariat à ces questions. Tout d'abord confiée au Sous-Secrétaire général aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence, cette fonction est depuis le 31 mars 2003 la responsabilité du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information.

11. Le coordonnateur a pour tâche d'harmoniser les mesures mises en place et de proposer des stratégies assurant que les pratiques linguistiques de l'Organisation correspondent aux recommandations et aux dispositions des différentes résolutions relatives au multilinguisme. Entre autres, le coordonnateur centralise les propositions et demandes touchant au multilinguisme dans tout le Secrétariat.

12. Dans un souci de promouvoir le multilinguisme dans l'ensemble du Secrétariat, le coordonnateur a recherché la participation de tous les départements et bureaux. Ainsi, le Siège et les Offices de Genève, Vienne et Nairobi ont désigné un agent de coordination pour le multilinguisme. Ces responsables ont été saisis dès qu'une question relevant du multilinguisme était discutée dans leur lieu d'affectation. Le coordonnateur a également rencontré à plusieurs reprises les États Membres sur le sujet.

13. La problématique du multilinguisme doit être considérée sous différents angles, plus particulièrement ceux de la communication interne et de la communication externe. La communication interne s'effectue au sein de l'Organisation, qu'il s'agisse de la communication officielle entre les États

Membres et tous les acteurs impliqués dans le travail des Nations Unies et celle entre les États Membres et le Secrétariat des Nations Unies. Elle nécessite de distinguer entre langues de travail et langues officielles. La communication externe, destinée au public le plus large, peut inclure les langues autres que les langues officielles, ainsi que la question des moyens d'information utilisés pour disséminer les messages des Nations Unies. Enfin, pour promouvoir tous les aspects du multilinguisme, il est nécessaire d'envisager de façon séparée la question des ressources humaines.

B. Communication interne

14. Les consultations ont fait apparaître l'influence qu'exerce la langue de la ville d'accueil chaque fois qu'elle est aussi langue de travail. Ainsi, l'anglais domine largement au Siège et à Nairobi, mais également à Vienne, alors que le français, l'espagnol ou l'arabe sont largement utilisées dans le travail quotidien respectivement dans les bureaux de Genève, Santiago du Chili et Beyrouth.

1. Communication officielle avec et entre les États Membres

a) Services de conférence

15. Les principales raisons pour lesquelles des réunions officieuses sont programmées sans services d'interprétation, évoquées dans un rapport précédent du Secrétaire général (A/58/363), restent valables. Ces réunions n'étant pas prévues au calendrier officiel approuvé par l'Assemblée générale, elles ne bénéficient de services d'interprétation que lorsque cela est possible, « en fonction des disponibilités ». Cela varie beaucoup selon les lieux d'affectation : dans leur écrasante majorité, les demandes de services d'interprétation pour les réunions officieuses sont satisfaites au Siège. Dans les autres lieux d'affectation, la réponse à ces demandes est fonction du budget affecté au service des conférences et réunions inscrites au calendrier.

Tableau 1

Statistiques sur la prestation de services de conférence aux réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres dans les quatre lieux d'affectation (New York, Genève, Nairobi, Vienne)

	2005				
	Réunions avec services d'interprétation			Réunions sans services d'interprétation	
	Demandés	Fournis	Non fournis	Demandés	Fournis
New York	242	192	49	913	913
Genève	66	59	4	792	721
Vienne	0	15	0	417	417
Nairobi	17	17	0	283	283

Source : Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/61/129).

16. Au niveau du personnel linguistique, il convient de signaler que le grand nombre de départs à la retraite et l'arrivée massive de nouvelles recrues pèsent

lourdement sur la capacité de formation des services. Comme le Secrétaire général le rappelait dans son rapport sur le plan des conférences (A/60/93), l'Assemblée générale s'inquiétait des postes non pourvus dans le domaine de l'interprétariat dans les centres de conférences principaux : New York, Vienne, Genève et Nairobi.

17. Bien que des efforts ait été faits, la situation reste préoccupante à Nairobi, car du fait du niveau de classification des postes, il est difficile de trouver des candidats acceptant d'aller y pourvoir des postes linguistiques. L'option du transfert latéral a cependant permis de pourvoir certains postes, alors que la solution consistant à faire appel à des traducteurs et interprètes temporaires n'est pas satisfaisante sur le long terme dans la mesure où elle ne garantit pas la pérennité et la continuation des travaux, et implique la formation permanente d'un personnel qui doit pouvoir se baser sur ses acquis et sur une connaissance profonde des rouages de l'Organisation pour pouvoir travailler sur des postes linguistiques.

18. Les initiatives du Groupe des États arabes, de la Chine et de la Fédération de Russie, afin de faciliter le recrutement de personnels linguistiques dans leur langue respective, sont fort appréciées. Il reste cependant un nombre conséquent de postes vacants dans le domaine de la traduction et de l'interprétariat, et le Secrétariat étudie la possibilité d'organiser des concours spécifiques pour les lieux d'affectation en manque de personnels qualifiés.

19. En ce qui concerne la terminologie adoptée par l'Organisation, des réunions d'information pour chacune des langues officielles sont régulièrement organisées avec les délégations. Cette initiative est très appréciée des États Membres qui y trouvent un forum de discussion sur l'amélioration des services linguistiques, en particulier.

20. Le Secrétariat continue à étudier les solutions techniques – traduction assistée par ordinateur, reconnaissance vocale, télétraduction, par exemple –, qui pourraient venir en soutien du travail du personnel linguistique et permettre de pallier la pénurie de personnel qualifié et d'améliorer encore la qualité et la productivité des services de conférence. Le programme de formation à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information s'est intensifié au cours de l'année écoulée.

b) Documentation officielle

21. Dans ce domaine, les règles régissant la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles sont respectées pour tous les documents des organes délibérants; ces documents sont accessibles dans le Système de diffusion électronique des documents (SEDOC) et ne sont affichés que lorsqu'ils sont publiés dans toutes les langues officielles.

22. La gratuité de l'accès au SEDOC a considérablement fait progresser le multilinguisme sur le site Internet de l'Organisation et a permis de voir les statistiques de fréquentation augmenter de façon significative dans chacune des langues officielles. Depuis 1998, un programme de numérisation rétroactif des documents antérieurs à 1993 a été entrepris par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, Département de l'information. Ce programme a permis entre autres d'intégrer au SEDOC les documents du Conseil de sécurité pour la période 1974-1993 dans toutes les langues officielles.

2. Communication au sein du personnel dans les différents bureaux

23. Pour créer une culture de compréhension et de respect mutuel et assurer les conditions d'une communication optimale entre les membres du personnel, il est important de mettre en place des mesures favorisant le multilinguisme dans la communication interne. À cet égard, il convient de souligner que les hauts responsables de l'Organisation, lors de déclarations au personnel, s'attachent à communiquer dans les langues de travail du Secrétariat et des lieux d'affectation.

24. C'est également à l'initiative des hauts responsables qu'un nouvel outil de communication interne, l'intranet iSeek, dans le cadre d'une stratégie globale de communication, a été mis en place pour améliorer l'accès à l'information et aux messages au sein du Secrétariat, et favoriser la communication ascendante, descendante et transverse, permettant ainsi de renforcer l'esprit de corps du personnel à l'échelle du Secrétariat. Le 14 juillet 2006, l'Office des Nations Unies à Genève a rejoint la communauté iSeek, suivi par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement le 17 juillet. À cette occasion, une version française d'iSeek, comprenant les mêmes fonctionnalités que la version anglaise, a été officiellement lancée.

25. Dans le même esprit, le Répertoire global des Nations Unies, un autre outil permettant de connecter le personnel du Secrétariat entre les différents bureaux, est désormais disponible dans les deux langues de travail du Secrétariat. L'interface de consultation permet de choisir la langue de recherche.

26. Pour compléter ce panorama de la communication interne, il convient de noter que des efforts sont en cours pour assurer que la nouvelle signalisation électronique interne soit disponible dans les deux langues de travail au Siège de l'Organisation.

3. Impact de la réforme informatique

27. Une vaste stratégie de renouvellement de toute l'infrastructure informatique du Secrétariat est en cours de développement et va favoriser le multilinguisme. En effet, avec les nouvelles techniques de réutilisation de contenu, la production dans plusieurs langues devient facilitée : un document peut être créé une seule fois, et stocké dans un système unique, permettant la réutilisation de son contenu. La charge de travail se trouve ainsi réduite, en maximisant l'apport intellectuel fourni dans un premier temps qui permet de publier le même contenu à partir d'une source unique, mais sous différents formats.

28. Une nouvelle politique cohérente de standardisation des pratiques, tant au niveau des infrastructures et du matériel qu'au niveau du contenu et de la forme, est également en cours de mise en œuvre pour l'ensemble du Secrétariat. À cet égard, cette nouvelle politique de gestion des contenus pourrait favoriser le multilinguisme dans la mesure où elle autorise la réutilisation des contenus.

C. Communication externe

29. Le Département de l'information a vocation, entre autres, à faire connaître et comprendre les idéaux et les messages de l'ONU dans le monde entier, afin de susciter des soutiens en faveur de l'Organisation, en passant par les intermédiaires clés que sont la presse, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement. Pour ce faire, la distribution la plus vaste et la plus

opportune possible des informations et des produits de communication qu'il crée doit être assurée. Le Département s'attache donc de manière systématique à élargir l'audience mondiale de ses produits et activités, parmi lesquels des programmes de télévision et de radio, le site Internet, le réseau des Centres d'information des Nations Unies et les programmes de visites guidées mis en place dans les principaux bureaux.

Tableau 2
Élargissement de la portée des produits du Département de l'information (2003-2005)

<i>Quelques produits du Département</i>	2003	2004	2005
Conférence annuelle des organisations non gouvernementales (participants au site Internet interactif)	520	1 562	21 000
Service de courrier électronique du Centre de nouvelles (abonnés)	22 053	33 500	44 217
Visites guidées (visiteurs)	323 169	360 157	412 042
<i>Chronique de l'ONU</i> (sur papier et en ligne – nombre de lecteurs)	384 620	439 420	716 997
Radio de l'ONU (nombre d'auditeurs selon les estimations)	133 263 150	n/d	299 095 000

1. Radio et télévision

30. Selon un sondage effectué auprès des diffuseurs d'émissions radiophoniques et télévisées de l'ONU, plus de 200 stations radiophoniques et 60 chaînes de télévision, les émissions télévisées du Département de l'information touchent chaque semaine environ 300 millions de spectateurs. L'audience de ces émissions a doublé par rapport à 2003, en partie en raison de l'augmentation de plus de 20 % du nombre des stations et chaînes partenaires. Encore selon le même sondage, plusieurs chaînes importantes, dont Sky News et CCTV, utilisent UNIFEED, qui retransmet quotidiennement des images tournées par l'ONU. Les deux principales émissions télévisées du Département, *L'ONU en action*, une série de courts reportages, qui atteindrait 292 millions de téléspectateurs, et *World Chronicle*, qui, toutes régions confondues, est regardée par 8 millions de personnes, représentent 97 % de l'audience du Département.

31. L'intégration de nouvelles technologies a permis d'élargir encore la portée des émissions de radio de l'ONU et d'étendre leur audience, outre l'augmentation des partenariats dans le paragraphe précédent. Selon le même sondage, les programmes radio du Département de l'information produits dans les six langues officielles et le portugais attirent à eux seuls une audience estimée à près de 300 millions d'auditeurs par semaine, compte non tenu des auditeurs bénéficiant d'une liaison satellite. La Radio des Nations Unies a également établi des relations de travail avec les stations de radiodiffusion nationales des pays africains de langue portugaise auxquelles elle fournit régulièrement des émissions dans cette langue.

32. À l'occasion du soixantième anniversaire de l'Organisation, la Radio des Nations Unies a lancé plusieurs initiatives spéciales, dont le projet de l'unité linguistique russe intitulé « 60 ans en 60 minutes » et un concours d'essais

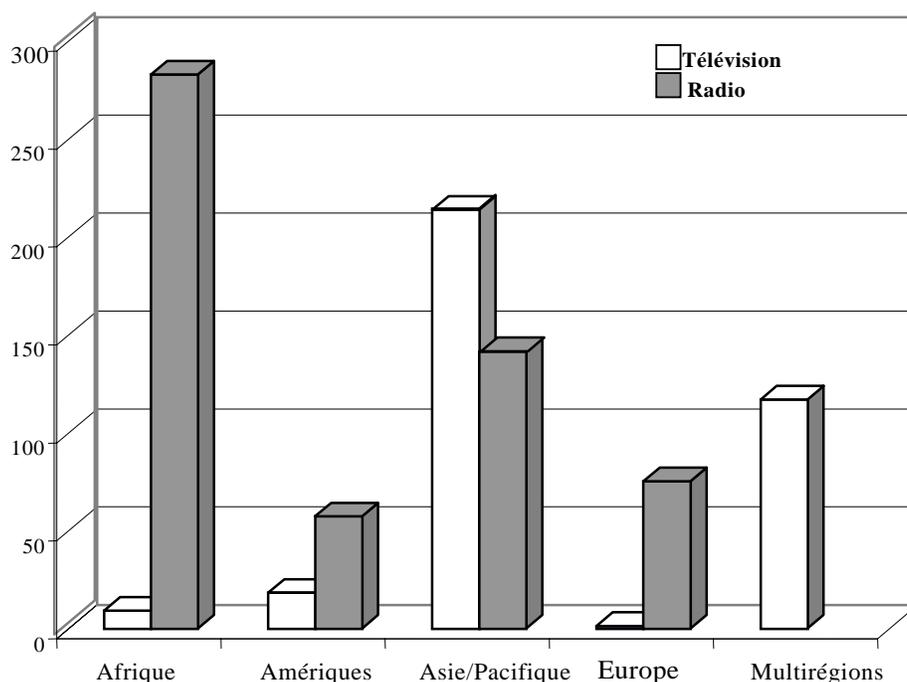
« Comment je vois l'ONU », organisé conjointement par le service chinois avec des radiodiffuseurs partenaires à Shanghai, Tianjin et Henan. Six des essais ont été enregistrés et diffusés sur la Radio des Nations Unies. Les essais gagnants ont également été publiés sous forme de feuilleton dans un journal à grand tirage et un CD commémoratif a été produit.

33. Les activités de l'Assemblée générale et de son Président ont également fait l'objet d'une couverture importante. Outre la retransmission des allocutions des chefs d'État et de gouvernement aux stations de radiodiffusion nationales des pays les moins avancés lors du débat général, la Radio des Nations Unies a également diffusé des entretiens avec les chefs d'État et de gouvernement, et les ministres des États Membres suivants : Bélarus, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Colombie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Paraguay, Portugal, République du Congo, Soudan et Togo.

Figure I

Programmes de radio et de télévision : public hebdomadaire estimé

(En millions) par région



2. Le site Internet des Nations Unies

34. Vitrine informatique de l'Organisation pour les médias, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement et le grand public, le site Internet est développé dans les six langues officielles. Afin d'observer les recommandations de l'Assemblée générale relatives à la parité absolue des langues sur le site, le Département de l'information, le gestionnaire du site, en relation étroite avec les bureaux qui lui fournissent du contenu pour le site, déploie des efforts quotidiens.

35. Ainsi, les sites de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité permettent d'accéder aux documents et informations de ces organes dans les six langues officielles; de même, les centres des nouvelles du Département de l'information diffusent en continu les dernières actualités, dans toutes les langues. Bien qu'elles absorbent une grande partie des ressources, ces mises à jour quotidiennes permettent d'accéder aux informations pertinentes et importantes dans les langues officielles.

36. Les statistiques d'utilisation du site Internet des Nations Unies en 2005 montrent une progression dans chacune des langues officielles par rapport à l'année 2004. Ainsi, la fréquentation des pages en arabe a progressé de 41,23 % par rapport à 2004. Les tableaux 3 et 4 indiquent les progressions de consultations et de connexions au site de l'Organisation, pour 2004 et 2005, ainsi que le nombre de pages nouvelles créées et de pages mises à jour au cours de l'année 2004 par la Section des services Web du Département.

Tableau 3

**Augmentation du nombre de pages consultées
et du nombre de connexions au site Internet de l'ONU, par langue**

	<i>Anglais</i>	<i>Arabe</i>	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>	<i>Ensemble du site de l'ONU</i>
Connexions							
2004	1 813 864 719	42 525 599	80 332 093	200 282 006	148 614 628	45 947 257	2 331 566 302
2005	2 099 191 364	60 060 418	91 653 371	256 273 446	198 244 221	61 564 818	2 766 987 638
Progression 2005/04 (en pourcentage)	+15,73	+41,23	+14,09	+27,96	+33,39	+33,99	+18,68
Pages consultées							
2004	276 026 961	7 760 675	13 619 715	15 412 199	15 150 059	9 575 366	337 544 975
2005	318 133 891	10 178 618	18 433 275	19 678 662	18 267 863	11 873 869	396 566 178
Progression 2005/04 (en pourcentage)	+15,25	+31,16	+35,34	+27,68	+20,58	+24,00	+17,49

Source :Rapport du Secrétaire général sur le site Web de l'ONU : évolutions et progrès récents en ce qui concerne la parité entre les langues officielles (A/AC.198/2006/3).

Tableau 4

**Nouvelles pages créées ou mises à jour en 2004 par la Section des services Web
(Département de l'information)**

<i>Nouvelles pages</i>						<i>Pages mises à jour</i>					
<i>Anglais</i>	<i>Arabe</i>	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>	<i>Anglais</i>	<i>Arabe</i>	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>
984	787	2 115	1 163	904	1 219	3 802	4 645	3 493	5 359	2 580	4 381

Source :Rapport du Secrétaire général sur le site Web de l'ONU : évolutions et progrès récents en ce qui concerne la parité entre les langues officielles (A/AC.198/2006/3).

37. D'autres solutions ont été mises en place pour aider à atteindre la parité sur le site Internet de l'Organisation. Ainsi, la fusion des centres d'information européens en un seul situé à Bruxelles a permis de dégager six postes qui ont été réaffectés à la Section des services Web. Sur la base de la résolution 60/109 B, six groupes distincts – un par langue officielle – ont été créés au sein du Département de l'information. En outre, l'Assemblée générale a approuvé la création de quatre postes au niveau P-4 pour l'exercice budgétaire 2006-2007.

38. Des partenariats ont également été mis en place et des solutions extérieures identifiées, grâce au concours de certains gouvernements ou entités administratives nationales. À titre d'exemple, les gouvernements espagnol et français ont affecté des experts à l'élaboration des versions des sites dans leur langue (cette solution se fait en parallèle au recours aux services de stagiaires et de volontaires en interne). De même, le nombre de pages disponibles dans des langues autres que l'anglais s'est accru grâce à des traductions effectuées à titre gracieux par les universités de Salamanque (Espagne), de Shaoxing (Chine) et de Minsk (Biélorus). Dans ce dernier cas, l'édition du contenu, la programmation et le traitement posent un problème du fait des faibles ressources humaines que le Département peut y allouer.

39. Il convient encore de noter les efforts mis en place par certains départements, pour offrir des sites Internet dans des versions multilingues, sinon dans l'ensemble des langues officielles. Ainsi, à titre d'exemple, le Département des affaires économiques et sociales, le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences proposent chacun leur site dans les six langues officielles de l'Organisation. De nombreux efforts sont consentis pour arriver à produire un site multilingue, et de fréquents rappels sont faits sur la responsabilité des départements de fournir des informations dans les langues de travail et les langues officielles. Il est intéressant de comparer la situation du Secrétariat avec celle des programmes, fonds, instituts et autres organismes de l'ONU. Ainsi qu'on peut le constater dans le tableau ci-dessous, sur les 25 programmes listés, 19 possèdent une version au moins bilingue de leur site.

Tableau 5

Langues des sites Internet des programmes, fonds et organismes de l'ONU

<i>Programmes, fonds et organismes de l'ONU</i>	<i>Langues officielles</i>	<i>Autres langues</i>
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	Anglais, espagnol, français	
Centre du commerce international	Anglais, espagnol, français	
Programme des Nations Unies pour l'environnement	Anglais, français	
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	Anglais, arabe, espagnol, français	
Programme des Nations Unies pour le développement	Anglais, espagnol, français	

<i>Programmes, fonds et organismes de l'ONU</i>	<i>Langues officielles</i>	<i>Autres langues</i>
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	Anglais	Les sites de certains comités nationaux sont en langue locale, par ex. : le japonais ou l'allemand
Volontaires des Nations Unies	Anglais-français sur le même	Accès à une version en japonais
Fonds d'équipement des Nations Unies	Anglais, français	
Fonds des Nations Unies pour la population	Anglais, arabe, espagnol, français	
Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	Anglais, français	Allemand, ...
Programme alimentaire mondial	Anglais, arabe, espagnol, français	Italien, danois, japonais, finlandais, hollandais, allemand, islandais, norvégien, portugais, suédois
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient	Anglais, arabe, espagnol	Hébreu (en construction), japonais
Programme des Nations Unies pour les établissements humains	Anglais, arabe, chinois, espagnol	
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	Anglais, français	
Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social	Anglais, espagnol, français	
Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	Anglais, français	
Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme	Anglais, espagnol, français	
Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	Anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe	
Université des Nations Unies	Anglais, espagnol, français	

Source : <www.un.org/french/unworld/otherprgs.shtml>.

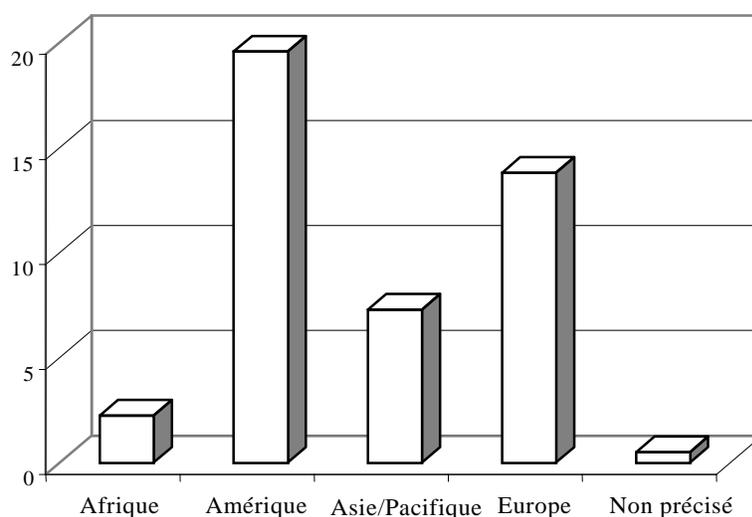
40. Le site Internet de l'Organisation sert aussi de support, efficace et peu onéreux dans son exploitation, de diffusion audio et vidéo (UN Webcast). Par ce biais, les utilisateurs du monde entier ont accès en direct ou à la demande, aux réunions qui se

déroulent aux Nations Unies : séances du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale ou encore les points de presse. En 2005, 7,2 millions de séquences (directs et archives) ont été visionnées. En outre, l'entrée en service d'un nouveau studio et l'acquisition de matériel a permis d'augmenter et de développer les retransmissions des séances publiques de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social. Ainsi, à la demande des États Membres, les utilisateurs peuvent entendre les interventions dans la version originale ou dans une version en anglais. Cette pratique a été inaugurée pour le Sommet mondial de 2005; il est prévu de développer ces services de retransmissions via l'Internet dans les six langues, après identification des ressources nécessaires et disponibles pour ce projet. Les technologies actuelles permettent également d'améliorer la dimension multimédia du site, qui propose des programmes radio – disponibles via l'Internet – dans diverses langues officielles et non officielles (bengali, hindi, indonésien, ourdou, portugais et swahili, voir A/AC.198/2006/3).

41. Arriver à la parité des six langues officielles sur le site Internet de l'Organisation constitue un défi particulier, non seulement pour le Département de l'information, mais aussi pour les bureaux et entités fournissant du contenu pour ce site. Cet objectif demande la mobilisation de ressources techniques et humaines très importantes, en raison du nombre important de documents ajoutés quotidiennement au site et des délais souvent très courts ne permettant pas toujours la diffusion dans les six langues.

42. À cela s'ajoutent aussi des problèmes d'infrastructure; les réseaux et serveurs informatiques nécessaires se doivent d'être de plus en plus performants et rapides afin de fournir dans les délais les plus courts et de la façon la plus efficace possible l'information désirée à l'utilisateur.

Figure II
Site Internet de l'ONU : moyenne des consultations hebdomadaires (en millions) par région (2005)



3. Centres d'information des Nations Unies

43. Les centres d'information des Nations Unies forment un réseau qui couvre plus de 60 pays, et permet de diffuser et de faire connaître aux audiences locales les activités et les buts de l'Organisation. Cette fonction s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication intégrée du Département de l'information; les centres accomplissent leur mission en utilisant des moyens de communication traditionnels, tels que la radio, les journaux ou les matériels imprimés, ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier en développant des sites Internet. Pour remplir leur rôle de la manière la plus large possible, ces centres travaillent dans 33 langues et produisent du matériel informationnel dans plus de 80 langues.

44. Les exemples suivants illustrent la façon dont les centres ont récemment utilisé les moyens de communication traditionnels afin de mettre en valeur le travail de l'ONU. Pour la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui s'est tenue en juin et juillet 2006, les centres avaient organisé des séances d'information et des discussions publiques préalables avec des acteurs locaux sur le sujet des armes légères, certaines de ces séances ayant été par la suite diffusées sur les radios et/ou les télévisions locales; de plus, des documents d'information concernant la Conférence ont été traduits dans de nombreuses langues locales et des suppléments de journaux locaux sur les enjeux de la Conférence ont été publiés, grâce à l'action des centres. Produite à l'occasion du sixième anniversaire, la publication *Soixante réalisations de l'ONU qui ont changé le monde* (<www.un.org/french/un60/60ways/60ways_book.pdf>) a été traduite en 24 langues. En ce qui concerne la collaboration entre la presse écrite locale et les centres d'information, on peut aussi citer un article d'opinion du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, sur le nouveau Conseil des droits de l'homme, publié par 19 journaux dans 19 pays différents, ou encore la publication de l'article rédigé par le Secrétaire général à l'occasion de l'ouverture de la Coupe de monde de football 2006, diffusé par plus de 70 journaux dans 40 pays. Le Département de l'information a de plus entrepris de fournir à certains centres des appareils d'enregistrement, pour la plupart usagés ou provenant du stock de la Radio des Nations Unies, afin de leur permettre de produire plus efficacement des émissions radiophoniques locales et d'inclure celles-ci dans les programmes diffusés par la Radio des Nations Unies partout dans le monde.

45. Le recours aux technologies de l'information et de la communication pour élargir l'audience des centres d'information des Nations Unies est essentiel, et l'aménagement de sites Internet en langues locales reste une priorité pour le Département. À l'heure actuelle, 49 centres, services et bureaux d'information des Nations Unies gèrent des sites Internet dans cinq langues officielles et 28 langues non officielles, dont l'arménien, l'azéri, le biélorusse, le farsi, le japonais, le kiswahili, le malgache, l'ourdou, l'ouzbek, le tchèque ou encore l'ukrainien.

46. Le rythme inégal de développement des sites Internet s'explique en grande partie par des problèmes de connectivité locale et le manque de compétences locales. La formation du personnel en informatique reste une priorité, en dépit de budgets insuffisants, et des solutions de formation en ligne sont à l'étude pour le personnel des centres. Le transfert de postes d'agent local aux centres du Caire, de

Mexico et de Pretoria doit permettre de recruter des administrateurs de site et d'aider les centres de la région à aménager et mettre à jour des sites Internet.

47. Le centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles a été mis en place le 1^{er} janvier 2004, à la suite de la fermeture des centres d'information dans neuf pays d'Europe occidentale. L'un des objectifs était de rationaliser et de centraliser dans un même endroit les activités d'information pour assurer une meilleure coordination dans la diffusion du message de l'ONU dans l'ensemble de la région. Grâce à sa localisation auprès du Siège de l'Union européenne et des institutions apparentées, le centre profite de la présence de nombreux représentants des gouvernements européens, des organisations non gouvernementales, et d'un certain nombre de médias internationaux qui lui permettent de diffuser ses programmes dans les pays ciblés grâce à des intermédiaires majeurs. Le centre sert aussi de principal point d'accès aux informations et aux données concernant les Nations Unies, par le biais de son site Internet disponible en 13 langues et de sa bibliothèque, qui dispose de ressources dans la plupart des langues d'Europe occidentale. De plus, le centre réalise une revue de presse quotidienne à partir des médias régionaux en 13 langues. Il traduit aussi des articles de presse et des articles d'opinion dans ces mêmes langues grâce au généreux soutien du Gouvernement belge, qui supporte certains coûts de traduction et aide à leur parution dans les médias importants d'Europe occidentale. À titre d'exemple, depuis le début de l'année 2006, le centre a traduit et diffusé environ 250 articles en italien, a fait publier 55 articles d'opinion dans des langues scandinaves et a donné quatre à cinq interviews mensuelles en allemand.

48. En 2005, le Département de l'information a réalisé des progrès considérables en développant et redéfinissant son nouveau modèle opérationnel stratégique au niveau local. La nouvelle méthode de travail, aux niveaux régional et sous-régional, repose sur des contacts et des échanges de vues quotidiens entre les centres afin d'examiner les priorités, les problèmes de communication urgents et les possibilités de collaboration. La traduction de documents et produits d'information, l'établissement de documents originaux à afficher sur l'Internet en langues locales et les campagnes communes d'information auprès des médias locaux sont des exemples de cette collaboration.

49. Le Département poursuit ses efforts pour fournir régulièrement à ses groupes cibles dans les pays en développement lusophones des documents d'information en portugais. Grâce à une contribution financière du Gouvernement du Portugal, le bureau du Portugal au centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles fait traduire en portugais des documents essentiels de l'Organisation des Nations Unies et des documents d'information du Département, qu'il distribue en version électronique et imprimée à tous les bureaux des Nations Unies dans les pays lusophones, et maintient un site Internet en portugais. Le bureau du Portugal coopère également avec *Africa Hoje*, revue publiée à Lisbonne et très lue dans les pays africains lusophones.

4. Les programmes de visites guidées

50. Les visites guidées sont un moyen très populaire de faire connaître l'Organisation au grand public. Différents lieux d'affectation ont mis au point des programmes de visites guidées de leurs bâtiments. À New York, les résultats d'un sondage effectué au Siège en 2005 ont été extrêmement positifs quant à la

satisfaction des visiteurs, lesquels ont suivi des visites dans les langues suivantes : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le coréen, le croate, le danois, l'espagnol, le français, le grec, l'hébreu, l'italien, le japonais, le mandarin, le néerlandais, le polonais, le portugais, le russe, le suédois et le langage des signes américain pour les sourds et les malentendants. À Genève, les ressources actuelles permettent d'offrir au public des visites en anglais, chinois, espagnol, français et russe, ainsi qu'en albanais, allemand, grec, italien, japonais, néerlandais, portugais, roumain, slovaque et tchèque. À Vienne, les visites se font en 10 langues en plus de l'allemand et de l'anglais. À Nairobi, les visites se font principalement en anglais, et les connaissances linguistiques des guides permettent, à la demande, de les organiser également en swahili et en français.

D. Ressources humaines

51. Les questions liées au multilinguisme restent au cœur des politiques de recrutement, qui par ailleurs doivent prendre en compte le souci de l'Organisation de bénéficier des compétences du personnel le plus qualifié. Pour ce faire, les vacances de poste sont publiées dans les deux langues de travail et accessibles dans le monde entier via le site Internet Galaxy, de même que les instructions, les foires aux questions et tout autre outil destiné à faciliter aux candidats potentiels leur inscription dans le système. La politique de recrutement est disponible sur le site Internet de l'Organisation dans les six langues officielles. Enfin, il est spécifié sur chaque avis de vacance que le français et l'anglais sont les deux langues de travail de l'ONU. Pour la plupart des postes d'administrateur et des catégories supérieures, la maîtrise d'au moins une langue officielle du Secrétariat est requise, et la connaissance des langues locales est un atout dans certains pays où l'Organisation est susceptible d'envoyer ses personnels.

52. Des concours de recrutement pour les postes linguistiques sont organisés régulièrement, dans les six langues officielles, en fonction des besoins de l'Organisation. Des réunions régulières sont menées avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, afin de déterminer les besoins en personnels et les calendriers de concours qui en découlent.

1. Enseignement des langues

53. Afin d'encourager le personnel du Secrétariat à communiquer dans l'ensemble des langues officielles des Nations Unies et pour promouvoir le multilinguisme dans un environnement multiculturel, un programme d'enseignement des langues et des techniques de communication a été mis en place dans les principaux lieux d'affectation. Les buts de ces cours sont de permettre aux membres du personnel d'améliorer leurs connaissances dans les langues officielles, en plus de développer un plus grand respect pour la diversité culturelle.

54. Ces cours sont dispensés sur trois niveaux : débutants, intermédiaires et avancés. En outre, des ateliers spécialisés sur la présentation de travaux, la communication avec les médias, la rédaction de rapports, la correspondance électronique ou encore la diversité culturelle et linguistique sont organisés régulièrement. Un site Internet spécialisé, qui a reçu le « UN 21 Award » en 2005, dispense aussi aux membres du personnel qui le désirent des formations aux langues en ligne.

55. Le Siège et l'Office des Nations Unies à Genève assurent les cours dans les six langues officielles, les langues offertes par les autres bureaux variant en fonction de leur situation géographique. Si l'anglais, l'espagnol et le français sont enseignés dans tous les bureaux principaux, les cours d'arabe ne sont pas offerts à Bangkok, et ni le chinois ni le russe ne sont enseignés à Addis-Abeba, Beyrouth et Nairobi.

56. L'information relative aux cours proposés aux fonctionnaires est disponible sur les sites Internet développés, dans plusieurs langues officielles, par les services de formation. Les cours de langues sont accessibles à tous les membres du personnel du Secrétariat; en outre, peuvent également bénéficier des cours les employés des fonds et programmes ayant une présence dans les différents lieux d'affectation. Les frais engendrés par ces cours sont pris en charge par leur organisme d'appartenance. Certains bureaux passent des contrats avec des partenaires extérieurs pour assurer les cours de langues.

57. La progression du nombre des apprenants varie selon les lieux d'affectation; ainsi, au Siège, il est resté stable avec 4 900 élèves. En revanche, à Bangkok, les effectifs ont augmenté, passant de 321 en 2002 à 439 en 2005.

Tableau 6
**Enseignement des langues dans les lieux d'affectation
dépendant du Secrétariat : statistiques 2005**

	<i>Addis-Abeba</i>	<i>Bangkok</i>	<i>Beyrouth</i>	<i>Genève</i>	<i>Nairobi</i>	<i>New York</i>	<i>Santiago</i>	<i>Vienne</i>
Anglais	505	172	88	447	128	835	–	103
Arabe	65	–	26	163	82	646	–	73
Chinois	–	109	–	145	–	390	–	31
Espagnol	–	21	2	392	71	1 097	–	133
Français	361	109	16	1 023	477	1 626	–	149
Russe	–	28	–	164	–	292	–	41
Total	931	439	132	2 334	758	4 886	–	530

58. Outre l'enseignement des langues officielles, certains lieux d'affectation proposent des cours de langues locales afin d'offrir à leur personnel la possibilité d'une meilleure intégration à la vie locale; ainsi à Bangkok sont proposés des cours de thaï, sur deux niveaux (débutants et confirmés); à Nairobi, les membres du personnel peuvent assister à des cours de conversation ou des cours plus intensifs de kiswahili; enfin, des cours d'allemand sont proposés à Vienne.

59. Des mesures d'incitation ont été mises en place pour encourager les personnels à suivre les cours de langue. Ainsi, pour le personnel de la catégorie des administrateurs soumis à la répartition géographique, il existe un système d'avancement d'échelon accéléré. Pour le personnel de la catégorie des services généraux, un système de primes mensuelles est en vigueur.

60. Les nouvelles mesures de politique de ressources humaines mises en place pour l'ensemble du Secrétariat et relatives en particulier à la mobilité devraient encourager le personnel à acquérir ou renforcer ses connaissances linguistiques dans les langues officielles et de travail, dans la mesure où les fonctionnaires sont

désormais appelés à travailler dans plusieurs lieux d'affectation et où leurs compétences linguistiques sont prises en compte dans les possibilités d'avancement de carrière.

61. Il convient également de signaler une initiative intéressante développée depuis un certain nombre d'années par certains gouvernements qui offrent des séjours d'immersion linguistique pour les hauts fonctionnaires du Secrétariat, afin d'encourager la pratique du multilinguisme. Ces séjours consistent en un programme de renforcement linguistique et de sessions substantives consacrées à la résolution des conflits.

2. Les opérations de maintien de la paix

62. La sélection et le recrutement d'un nombre suffisant de candidats qualifiés, disposant des bagages techniques et linguistiques nécessaires en français, a été une tâche difficile pour le Département des opérations de maintien de la paix en 2004, du fait de l'augmentation du nombre des opérations en territoires francophones. Le Département a adopté une stratégie en quatre points pour tenter de recruter les meilleurs candidats pour des positions civiles dans les opérations de maintien de la paix. Cette stratégie comprend les points décrits dans les paragraphes suivants.

63. **La création d'une version française du site de recrutement Galaxy pour les opérations de maintien de la paix.** Le site Galaxy, qui propose entre autres les postes vacants dans les opérations de maintien de la paix du système de l'ONU, a été reformaté selon les termes de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale. Les différentes pages ont été traduites en français, et les versions française et anglaise du site ont été lancées simultanément.

64. **La mise en place d'un programme de recrutement et de promotion des activités de maintien de la paix,** assurée par une équipe capable de travailler en anglais et en français, ainsi que dans d'autres langues officielles. Cette équipe sera en mesure de sélectionner et recruter de façon plus efficace les candidats francophones. Actuellement, quatre administrateurs en charge du recrutement et de la promotion – sur huit au total – sont bilingues anglais-français.

65. **La mise en œuvre d'une politique plus active de recherche de candidats.** Ceci implique de construire des partenariats forts avec les États Membres, les organisations non gouvernementales, les universités, etc. Parmi les exemples des activités de promotion, on peut citer les réunions avec le groupe francophone sur les difficultés que pose le recrutement d'un nombre suffisant de candidats francophones, ou encore les sessions avec CANADEM (Canada), Cinfo (Suisse) et l'Association des étudiants en sciences politiques (Paris). En février 2006, le Département des opérations de maintien de la paix a fait circuler une note verbale à l'ensemble des États Membres, en anglais et en français, leur demandant de recommander des candidats qualifiés dans le domaine des achats. Le Département procède aussi à des campagnes de recrutement ciblées via des journaux tels que *Jeune Afrique*, *The Economist* et le *Wall Street Journal Asia*, et des sites Internet (par exemple, Relief Web), où les avis de vacance de poste peuvent être affichés dans les deux langues. Outre ces mesures, une petite partie du budget 2006-2007 a été spécialement consacrée à des campagnes de recrutement menées directement dans les pays francophones.

66. **La mise en place d'un groupe de travail** chargé de veiller au déploiement d'un nombre suffisant de militaires, policiers et agents civils francophones dans les opérations de maintien de la paix.

Formation

67. Outre cette stratégie en matière de recrutement, des efforts sont également entrepris dans le domaine de la formation. Au cours des six premiers mois de l'année 2006, le Service intégré de formation du Département des opérations de maintien de la paix a participé à plusieurs réunions organisées par l'Organisation internationale de la Francophonie, sur le thème de l'usage du français au sein du Département. Un partenariat fort lie désormais le Département et l'Organisation pour intégrer de façon plus systématique le français dans le matériel pédagogique et de formation. La création d'une équipe d'aide à la sélection d'officiers de police africains francophones, qui a eu lieu au Sénégal et au Cameroun en juin 2006, est un exemple de cette coopération.

68. Le Service intégré de formation a aussi développé un partenariat avec une école militaire interarmées d'études des langues de Strasbourg (France), qui a accepté de traduire tous les modules de formation générique et les modules de formation standard, de l'anglais en français, et qui organise des sessions de formation au maintien de la paix en français. Ceci constitue la première étape d'une collaboration qui pourrait se développer. De plus, le Service a publié un certain nombre d'ouvrages de formation en français et conduit deux examens à l'aptitude linguistique en français. Ces examens sont destinés à évaluer les connaissances en français des observateurs militaires sélectionnés pour des missions en pays francophones. Ces formulaires d'examens sont désormais distribués à tous les États Membres et aux missions sur le terrain.

69. Une formation en français et en anglais, pour les administrateurs de haut niveau dans les missions, est programmée pour le début 2007 au Nigéria, à l'attention des membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

IV. Promotion et conservation des langues

70. La préservation et la défense des langues autochtones est un droit fondamental des peuples. En adoptant la résolution 2000/22 du Conseil économique et social sur l'établissement de l'Instance permanente sur les questions autochtones, organe subsidiaire du Conseil, les Nations Unies et les États Membres se sont engagés à résoudre les problèmes qui se posent aux peuples autochtones, en particulier dans la préservation des langues et des cultures. Par ailleurs, la journée internationale de la langue maternelle est célébrée le 21 février de chaque année afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle et le multilinguisme.

71. De nombreux organismes des Nations Unies tels que le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ou l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont fait rapport à l'Instance permanente en mai 2006. Il en ressort que de plus en plus de formations en langues autochtones sont organisées sur le terrain, et que de nombreuses publications, visant à faire valoir le droit des populations autochtones, sont produites dans ces langues. Ainsi, les objectifs du Millénaire pour le développement

ont été traduits dans plusieurs langues; de même, l'OIT a fait traduire la Convention n° 169 relative aux peuples autochtones et tribaux en plusieurs langues, dont des langues autochtones, et prévoit de traduire aussi divers supports didactiques dans ces langues. Dans le cadre du programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial, le PNUD a organisé des formations en langues autochtones, en particulier en Amérique latine.

72. Il existe encore bien des obstacles à l'utilisation et la protection des langues et des cultures autochtones, comme le souligne le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme des populations autochtones (A/60/358). Dans ce contexte, l'UNESCO insiste sur la nécessité d'élaborer des programmes scolaires adaptés du point de vue linguistique et culturel, dans lesquels l'histoire, les valeurs, les langues et les traditions orales soient reconnues, respectées et encouragées.

73. La Division des statistiques du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat travaille étroitement avec l'Instance permanente en vue d'influer les pratiques nationales de recensement pour obtenir des données sur les populations autochtones, notamment sur la pratique et la préservation de leurs langues. À la fin de 2005, ce département a publié des données sur les groupes nationaux et ethniques sur son site Internet. Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique utilise la base de données Ethnologue en vue de recueillir aussi des données sur la diversité linguistique et le nombre de locuteurs des langues autochtones. Rappelons enfin que l'UNESCO a publié en 2001 l'*Atlas des langues en danger dans le monde*.

74. Le rôle de l'Instance permanente sur les questions autochtones est primordial. Elle doit poursuivre ses efforts pour aider ses 16 membres à garantir que les préoccupations autochtones relatives aux langues soient prises en compte de façon plus systématique dans toute la gamme des activités de l'ONU.

V. Conclusions et recommandations

75. Les conclusions du précédent rapport sur le multilinguisme (A/58/363) restent valables. Les efforts entrepris en faveur du multilinguisme sont essentiels pour entretenir la diversité et le pluralisme au sein des Nations Unies. Ils permettent aussi à l'Organisation de prêter le meilleur concours possible aux États Membres, en particulier dans leurs organes délibérants, ainsi que de faire connaître le travail et les valeurs des Nations Unies au public le plus large. En même temps, la plupart des départements ont abordé le multilinguisme de manière pragmatique, en s'attachant à travailler avec le maximum d'efficacité et de professionnalisme.

76. Concernant les produits, le plus grand obstacle au multilinguisme réside dans l'insuffisance des ressources; s'il existe des fonds réguliers pour traduire les documents des organes délibérants dans les six langues officielles, il n'en va pas de même dans le cas des publications. La gestion des sites Internet dans diverses langues doit être en grande partie réalisée « dans la limite des ressources existantes ». Les départements doivent se montrer sélectifs dans l'élaboration de leurs sites dans les langues officielles, pour le choix des documents comme des langues. Ce choix est influencé par la présence de fonctionnaires ayant les compétences linguistiques requises, par les préférences des organismes extérieurs offrant ressources financières et/ou services en nature, ou encore par les publics

cibles prévus. Le Secrétariat continue de rechercher des solutions et des partenariats inédits pour progresser dans la voie de la parité des langues.

Autres mesures à prendre

Réseau d'agents de coordination

77. Il conviendrait de créer un réseau d'agents de coordination pour le multilinguisme, calqué sur le réseau d'agents de coordination pour les femmes; son rôle serait d'assurer la prise en compte de la question du multilinguisme dans les programmes de travail et dans les activités quotidiennes des départements. Ces agents seraient le relais de la politique mise en place par le coordonnateur des questions de multilinguisme et devraient veiller à l'application des directives, notamment dans le domaine de ressources Internet. Ils auraient aussi un rôle de promotion du multilinguisme, en recensant les ressources humaines et techniques possibles pour favoriser l'équilibre entre les langues et en encourageant la diffusion de l'information dans les six langues officielles. Ils pourraient identifier les priorités et enrichir les sites Internet afin d'assurer au public l'accès à une information dans une des langues officielles de l'Organisation. Les agents de coordination devraient aussi rendre compte au coordonnateur des progrès accomplis, des questions en suspens et/ou des obstacles rencontrés dans la promotion du multilinguisme.

78. Cette fonction de coordination, intégrée dans les activités régulières de la personne désignée, ne nécessiterait aucun engagement budgétaire supplémentaire. Chaque année, une réunion des agents de coordination pourrait être organisée sous l'égide du coordonnateur afin d'évaluer l'avancée des travaux entrepris et pour redéfinir les axes de la politique mise en place.

Établissement de partenariats avec des institutions et des organismes extérieurs

79. L'expérience a montré l'utilité et l'importance des partenariats. Pour un traitement plus égalitaire des langues au sein du Secrétariat et du système de l'ONU, il conviendrait de poursuivre une politique encore plus dynamique de recherche de partenariats dans le domaine académique avec des institutions qui pourraient traduire des pages Internet dans d'autres langues que l'anglais. Cette démarche offre l'intérêt de dégager des ressources dans le domaine de la traduction, qui pourraient être affectées à d'autres tâches. Une coopération accrue avec les groupes de pays partageant la même langue ou avec des institutions (Organisation internationale de la Francophonie, Union africaine, Union européenne, etc.) pourrait permettre de développer le programme des jeunes experts associés; des demandes pourraient être formulées auprès des gouvernements pour qu'ils fassent paraître des postes d'interprètes et de traducteurs au profit de l'ONU.

80. Des partenariats pourraient également être envisagés avec les écoles de formation des traducteurs et interprètes afin d'assurer la continuité du service en créant des opportunités de stages de formations pour les élèves-interprètes et traducteurs.

Adoption d'une démarche pragmatique

81. Pour la communication interne, il convient d'adopter une démarche pragmatique. Le modèle développé par l'UNESCO pourrait être repris, permettant de publier sur le site iSeek des textes dans l'une ou l'autre des langues officielles; la traduction des articles ne serait pas systématiquement faite, mais déterminée en fonction du type d'information concernée. Cette mesure permettrait de ne pas concentrer toutes les ressources disponibles à la traduction et de les affecter à des travaux différents.

82. Le multilinguisme doit être un souci constant dans la chaîne de production de l'information, dès le début du processus de rédaction de tout document ou élément d'information destiné à plusieurs personnes, et ne pas être considéré comme un simple maillon de la chaîne (souvent placé en fin de processus, au moment où le problème de la traduction se pose). On arriverait ainsi à harmoniser et à rationaliser la production documentaire.

83. L'impact des technologies de l'information sur la productivité du personnel des services de conférence a été mentionné. Les principaux avantages de ces technologies sont une amélioration de l'uniformité et de l'exactitude des traductions et de l'interprétation (compte tenu du caractère fondamentalement intellectuel des principales fonctions exercées, qui ne se prêtent pas à une automatisation complète, l'utilisation de logiciels ne permettant guère d'accélérer l'exécution des tâches dans le contexte actuel). L'application des technologies de l'information aux travaux d'édition, traduction et interprétation implique l'utilisation de programmes, outils et méthodes de travail qui n'ont pas d'équivalent dans les autres services du Secrétariat.

Les opérations de maintien de la paix

84. Des progrès notables ont été constatés; le Département des opérations de maintien de la paix poursuit ses efforts pour obtenir une certaine cohérence de langage entre les acteurs principaux des opérations de maintien de la paix, la population locale, l'administration de l'ONU et les contingents. Une base linguistique commune permettrait de faciliter et d'accélérer la communication, ou au moins d'éviter d'alourdir des procédures déjà parfois difficiles étant donné la nature de l'opération en cours. Des initiatives ont été mises en place afin de permettre aux contingents se rendant sur le terrain d'avoir des bases linguistiques dans la langue qui est le plus utilisée sur place. Des efforts ont également été faits pour trouver des candidats dont les compétences techniques et linguistiques correspondant aux besoins de la mission. Il convient désormais de pérenniser et d'encourager ces initiatives.

Ressources humaines

85. Une politique énergique et proactive de planification des remplacements est à mettre en place pour assurer le renouvellement du personnel linguistique. Il conviendrait de planifier les départs en retraite très à l'avance et d'engager toutes les ressources au niveau du recrutement. Des partenariats et des coopérations avec les écoles d'interprètes et de traducteurs permettraient de créer une réserve de ressources linguistiques utilisables selon les besoins. La mise en place de programmes de stages permettrait d'assurer la disponibilité de personnel en temps opportun.

86. Il conviendrait d'encourager l'initiative prise par le Groupe des États arabes d'offrir son assistance pour l'organisation d'un concours de recrutement de traducteurs et d'interprètes en langue arabe, à l'instar de ce que la Chine et la Fédération de Russie font pour faciliter le recrutement de personnels linguistiques dans leur langue respective. Ces initiatives permettraient une planification des départs en retraite, des mutations ou changements d'affectations et des recrutements sur un plus long terme.

87. Il pourrait également être utile de recenser l'ensemble des initiatives prises par les gouvernements en faveur d'un approfondissement des connaissances linguistiques des fonctionnaires de l'ONU.

88. Il conviendrait d'étudier l'impact des mesures d'incitation à l'apprentissage des langues et, en fonction des résultats, de pérenniser ou de mettre en place des mesures incitatives plus fortes et de bâtir un environnement et une culture professionnelle au sein de l'Organisation, plus propice au multilinguisme.

Assurer la sauvegarde la mémoire institutionnelle

89. Il conviendra de reconnaître les problèmes posés par les départs en retraite et la nécessité de mettre en place un système de remplacement effectif de l'ensemble du personnel, et en particulier du personnel linguistique. La mise en place de programme/système de partage et de mutualisation des connaissances avant le départ en retraite et la mise en œuvre d'une politique des ressources humaines proactive permettront d'assurer le remplacement immédiat des départs. En outre, des politiques systématiques de capture des connaissances pourraient créer des réserves de bonnes pratiques sur les questions linguistiques.